

Image not found or type unknown



Location d une cressonnière

Par **Mali45**, le **06/01/2016** à **14:53**

BonjourrrrrJe loue une cressiculture actuellement pour 700€, à l annéernrnJ ai surpris mon propriétaire entrain de me voler du cresson dans ma parcelle sur plusieurs mois. Quand je lui ai demandé qu il fallait que ça cesse il a très mal pris.rnrnMaintenant il veut m augmenter mon loyer de 300€ de plus. Car il trouve que je lui paye pas assez chere. Je ne pense pas qu il a le droit et je ne sais pas ou me renseigner.rnrnrnrn Merci de m aider.